Interpellation de Sébastien Bovy et Audrey Neuprez

Conseillers communaux, au Conseil Communal du 30 octobre 2017

Création d'un Commissariat social

Monsieur le Bourgmestre,

Il ressort de nombreux débats que nous avons pu avoir ces derniers temps que les problématiques de la mendicité (notamment agressive) et de la poly-toxicomanie (essentiellement l'usage d'héroïne et d'alcool) sont particulièrement difficiles à appréhender. C’est ainsi que les services sociaux, les services de police, et autres acteurs de terrains, se sentent bien souvent démunis, voire non « outillés » dans la gestion de ces phénomènes.

Il est évident que procéder à des arrestations administratives systématiques ne constitue pas, dans l'état actuel des choses, une réponse adéquate, ni satisfaisante, ne faisant que déplacer les problèmes durant quelques heures en stigmatisant plus encore ces personnes comme des délinquants. Or, il faut rappeler, qu'un héroïnomane, avant d'être un délinquant potentiel, est une personne malade qui nécessite une prise en charge holistique de type psycho-médico-sociale. Le recours à la contrainte, peut cependant s'avérer utile voire nécessaire pour protéger la société, mais aussi cette personne d'elle-même.

Dès lors, et sachant que les effets collatéraux de ces phénomènes, qui dans la réalité, se corrèlent et se superposent grandement, sont ressentis par la population, comme étant une des nuisances les plus importantes au quotidien, il est de notre devoir de réfléchir et développer des solutions originales à la hauteur de l'enjeu. Liège est en effet une des villes les plus touchée de la région (Euregio...)

La création d'une structure qui soit à la fois capable d'accueillir ces personnes, même sous la contrainte lorsque leur comportement le justifie, mais dans le même temps également de proposer une prise en charge adéquate et susceptible d'inscrire la personne dans un processus curatif, de réinsertion et de réduction des risques pourrait s’avérer intéressante

C’est ainsi que prend forme le concept d'un Commissariat « social », spécifiquement dédicacé et composé d'un personnel de police spécifiquement formé…

Monsieur le Bourgmestre,

* Pouvez-vous nous confirmer, conformément à nos débats en Conseil de police, votre volonté de faire de cet enjeu une priorité ? Le collège a-t-il déjà entamé des réflexions sur des solutions innovantes de ce type, et le cas échéant, envisagez-vous de constituer un groupe de travail en marge de votre commission et de celle de Police ?
* Une telle structure mixte, existant dans d'autres pays, pourrait-elle voir le jour à Liège ?

En vous remerciant pour les réponses que vous voudrez bien nous donner,

 Sébastien BOVY Audrey Neuprez